

# LA PLACE DES FEMMES DANS LA MUSIQUE ET LE CINÉMA EN EUROPE

Laboratoire  
de l'Égalité

Partager  
une culture commune de l'égalité  
entre les femmes et les hommes.

**vivendi**

## Pourquoi cette étude ?

Vivendi, dont la principale activité est de créer, de produire et de distribuer des contenus, exerce une influence humaine, culturelle et intellectuelle. Vivendi a défini un certain nombre de champs d'action qui contribuent à créer de la valeur pour le groupe et ses parties prenantes. Promouvoir la place des femmes dans le cinéma et la musique en Europe s'inscrit dans cette démarche. Aussi avons-nous proposé au Laboratoire de l'Égalité un partenariat afin d'associer son réseau de chercheurs et d'adhérents à notre réseau de professionnels : dirigeants et collègues d'Universal Music, du Groupe Canal+, artistes et acteurs de la chaîne de valeur des industries culturelles et créatives.

En confrontant nos expertises mutuelles, nous poursuivons trois objectifs :

- Solliciter les artistes pour recueillir leurs opinions et leurs propositions afin de favoriser l'égalité des femmes et des hommes dans le secteur culturel
- Sensibiliser nos différents partenaires à cet enjeu de société
- Présenter des pistes d'action concrètes auprès des décideurs à la lumière des résultats de notre recherche

Nous souhaitons que cette initiative qui réunit le secteur privé, les artistes ainsi que les milieux associatifs et académiques, relaie une prise de conscience: celle des obstacles que peuvent rencontrer les femmes dans leur carrière artistique tels que la persistance de stéréotypes, une faible représentation à des postes de responsabilité ou dans les programmations artistiques, le manque de modèles féminins. Mais également une prise de conscience des actions à renforcer pour y remédier : établissement de données statistiques sexuées, programmes ambitieux d'éducation, politiques volontaires de nomination, et un effort assumé d'une meilleure exposition des femmes impliquées dans la création cinématographique et musicale.

Un vif remerciement aux artistes qui ont contribué, avec enthousiasme, à cette enquête dont nous présentons aujourd'hui les premiers résultats.

Pascale Thumerelle  
Directrice de la Responsabilité sociale d'entreprise de Vivendi

Paris, le 22 novembre 2013

Comité de rédaction de l'étude : Corinne Hirsch, co-fondatrice du Laboratoire de l'Égalité; Anna Godard, coordinatrice; Caroline Ibos, maîtresse de conférence en science politique, Université de Haute Bretagne, codirectrice de l'équipe de recherche Art & Flux, Institut ACTE, CNRS-Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, membre du Laboratoire de l'Égalité; Pascale Thumerelle, Directrice RSE de Vivendi.

Remerciements à Rodolphe Buet, directeur général Studiocanal Allemagne; Dominique Meda, sociologue et vice-présidente du Laboratoire de l'Égalité; Yann Ollivier, directeur général Universal Music Classics & Jazz, France; Olga Trostiansky, secrétaire générale du Laboratoire de l'Égalité.

# LA PLACE DES FEMMES DANS LA MUSIQUE ET LE CINEMA EN EUROPE

Caroline Ibos\*

Maîtresse de conférence en science politique, Université de Haute Bretagne ;  
codirectrice de l'équipe de recherche Art & Flux,  
Institut ACTE, CNRS-Université Paris1-Panthéon-Sorbonne ;  
membre du Laboratoire de l'Égalité

La minoration des femmes dans le champ culturel, pour incontestable qu'elle soit, apparaît comme contre-intuitive, ce qui explique peut-être qu'elle est apparue dans le débat public beaucoup plus tard que dans d'autres domaines (l'industrie ou la politique). Des présupposés ont retardé la prise de conscience. D'une part, dans les représentations les plus immédiates, les compétences envisagées pour exercer avec succès les professions liées à la culture (créativité, curiosité, sensibilité ...) ne renvoient pas à des qualités identifiées comme masculines (esprit de décision, force morale, agressivité ...). D'autre part, une vision idéalisée du monde artistique le suppose en rupture avec le monde de l'argent et du pouvoir, guidé par des valeurs telles que le désintéressement et l'amour de l'art, et donc comme propice à promouvoir l'égalité. Ce monde culturel est au reste classé comme politiquement « à gauche », or la gauche serait plus favorable que la droite à la parité et à l'égalité des sexes. Enfin, les artistes seraient susceptibles de transgression et donc enclins à transgresser tous les stéréotypes, y compris les stéréotypes de genre.

Toutes ces représentations font écran à une réalité assez cruelle pour les femmes. Dans les mondes de la culture, les femmes sont tout aussi invisibles que dans d'autres champs, souvent écartées des postes et des responsabilités les plus prestigieux, ce qui pose une double question : une question éthique d'égalité, de justice entre les hommes et les femmes et une question artistique liée aux conséquences défavorables pour l'art de la marginalisation des femmes.

Pour agir efficacement sur cette réalité, il semble donc important d'une part de faire un état des lieux de la place des femmes dans la culture, ce qui suppose un cadrage quantitatif (partie I), d'autre part de comprendre les formes de l'exclusion à partir des itinéraires et des expériences des actrices et acteurs du champ culturel. Il semble par ailleurs intéressant d'interroger l'éventuelle spécificité de la culture dans les relations entre les sexes (partie II).

\*Caroline Ibos remercie pour son aide précieuse Marie Buscatto, Professeure de sociologie à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, chercheuse à l'IDHE-Paris1-CNRS

## I. CADRAGE QUANTITATIF

Un tel cadrage est possible, mais reste trop imprécis et fragmentaire pour pouvoir soutenir des préconisations solides. L'ensemble des données que l'on souhaiterait réunir n'est pas disponible, notamment pour la formation des artistes, en sorte qu'il est difficile de reconstituer le scénario de l'exclusion des femmes. Aucune donnée n'est accessible pour les métiers techniques, qu'ils soient très valorisés ou considérés comme subalternes. Il est donc difficile d'obtenir des données chiffrées sur l'ensemble de la chaîne, or cela est indispensable pour comprendre les mécanismes de la division sexuelle du travail et pour éventuellement intervenir sur ces mécanismes. Par ailleurs, aucune étude chiffrée systématique permettant des comparaisons n'a encore été effectuée dans un cadre européen.

L'imprécision et l'incomplétude du chiffrage, l'indisponibilité de certains chiffres, montrent que la question n'est pas encore véritablement construite comme problème public pertinent, car, de manière générale, **ce qui n'est pas mesuré est invisible**.

**Or, un chiffrage fin s'avère important :**

- à des fins rhétoriques, pour soutenir un argumentaire : chiffrer la réalité des discriminations, c'est bien sûr objectiver ces dernières et montrer que la réalité n'est pas acceptable.
- à des fins cognitives : seul un chiffrage précis permettrait éclairer à quel moment les procédures et mécanismes d'exclusion ou de marginalisation s'actualisent.

**Un exemple tiré des chiffres qui suivent :**

- Depuis l'existence du concours de la FEMIS (1986), plus de candidates que de candidats.
- Sur l'ensemble des promotions, environ 40% de femmes diplômées de la FEMIS (mais dans quelle section ? Il n'y a pas de données disponibles intégrant le genre).
- En 2012, le CNC a financé 30% de films réalisés par une femme.
- Depuis la création des « Césars du cinéma » (1976), le César du meilleur réalisateur a été décerné à 39 hommes et une femme, soit 2,5%.

**Il faudrait parvenir à construire des séquences chiffrées de ce type, en affinant encore les données.**

### 1. Sources

En 2005, une mission « Egalités » est mise en place au Ministère de la Culture et de la Communication. Dans ce contexte, deux rapports sont élaborés par Reine Prat en 2006 et 2009.

Ces rapports ne semblent avoir entraîné aucun effet concret : quelques années après leur publication, on a pu constater un immobilisme total des institutions et des programmations. En 2013, la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat publie un troisième rapport.

Ainsi, l'analyse quantitative ci-après s'appuie notamment sur les sources suivantes :

- (1) Brigitte Gonthier-Morin, « La place des femmes dans la culture », Rapport d'information du 27 juin 2013, France, Sénat.
- (2) Reine Prat, *Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation*, Mission EgalitéS - Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le spectacle vivant », 2006.
- (3) Reine Prat, *Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique – De l'interdit à l'empêchement*, 2009.
- (4) SACD, Laboratoire de l'Égalité, Association H/F, *Où sont les femmes ?*, 2013-2014.
- Des recherches personnelles, notamment sur les sites officiels des diverses institutions culturelles, pour tenter de croiser des données, de reconstituer des séquences et de répondre à des questions spécifiques.

## 2. La formation

### *Les viviers*

- Dans les Écoles d'art, 60% des étudiant-e-s sont des femmes (3).
- Les femmes sont majoritaires parmi les étudiants des conservatoires et des écoles de théâtre. En revanche, les 2/3 des rôles du répertoire classique sont masculins (cela est répertorié dans la littérature anglo-saxonne comme « problème Shakespeare » ; l'auteur le plus joué en Grande-Bretagne propose dans les 10 pièces les plus jouées, 281 personnages dont 260 sont des hommes). Dès la formation, on peut donc constater une asymétrie dans la formation des femmes et des hommes (3).
- Pour la musique, la danse et l'art dramatique, les femmes représentent : 62% de l'enseignement initial ; 50% des étudiants des conservatoires nationaux supérieurs ; 51% du corps enseignant des EMMA, ENM, CNR ; 14% à la direction de ces établissements ; 0% à la direction des 4 principaux établissements d'enseignement supérieur (1).

### *La sélection*

Zoom sur la FEMIS ([www.lafemis.fr](http://www.lafemis.fr)):

- Depuis 1986, sur 22 jurys de concours d'admission, seuls 4 présidés par des femmes.
- Entre 1986 et 2012, 3,5% des films proposés à l'épreuve d'analyse de film du concours général ont été réalisés par des femmes.
- Trois jurys dirigés par des femmes furent favorables aux candidatures féminines (1989 : jury présidé par Anne Luthaud, 23 filles/13 garçons - 1990 : jury présidé par Anne Luthaud : 21 filles, 12 garçons - 1995 : jury présidé par Christine Pascal : 16 filles, 15 garçons).

## Genre et enseignement

Dans les écoles d'art, les directeurs et le corps professoral sont majoritairement masculins (3).

Zoom sur le Conservatoire National Supérieur de Musique et de danse de Paris ([www.conservatoiredeparis.fr](http://www.conservatoiredeparis.fr)):

- Président, Directeur, Directeur-adjoint : 3 hommes
- Directeur des Etudes musicales : un homme
- Directrice des Etudes chorégraphiques : une femme
- 8 chefs de département, dont une femme
- Conseil d'administration : 10 hommes, une femme
- Dans l'équipe de direction : 12,5% de femmes

Zoom sur la FEMIS ([www.lafemis.fr](http://www.lafemis.fr)):

- Un président, un directeur, un président du CA, un Directeur général.
- Directeurs de départements qui choisissent les intervenants (pas de corps professoral) : 16 hommes et 4 femmes (qui dirigent les départements les moins prestigieux : montage, décor, script).
- Dans l'équipe de direction : 16,6% de femmes
- Sur les 200 films du répertoire inscrits dans les enseignements de la FEMIS, seuls 20 films sont réalisés par une femme.

## Remarques

Les viviers féminins sont constitués. Il ne semble pas nécessaire d'établir des politiques différentes pour mener les femmes vers certains métiers. En revanche, les processus de sélection sont très défavorables aux femmes. Le prix pour entrer dans telle ou telle profession artistique et le prix pour y rester ne sont pas les mêmes pour les hommes et pour les femmes.

Il n'est pas évident que la féminisation des jurys de sélection résolve la question. Il reste à faire une étude pour établir l'éventuelle corrélation entre la puissance des hommes dans les institutions de formation les plus prestigieuses et les résultats des processus de sélection académiques et professionnels.

## 3. Postes de direction

### *Les institutions publiques culturelles*

- Postes de direction dans l'administration culturelle (Grands Établissements publics tels que BNF, CNC, Musée d'Orsay etc.) : 82% d'hommes. Or, tous ces dirigeants sont nommés par le ministre de la Culture. (1)
- Inspection Générale des affaires culturelles : 18 hommes et 2 femmes ([www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)).

- Centres dramatiques nationaux (CND), dirigés par des artistes : 30 hommes et 4 femmes (12% de femmes) (2).
- Centres chorégraphiques nationaux (dirigés par un chorégraphe) : 16 directeurs et 4 directrices (25% de femmes, la proportion était de 40% lors du rapport Reine Prat de 2006).
- Théâtres nationaux : 30% dirigés par des femmes, mais –à l’exception de la Comédie Française, les plus prestigieux sont dirigés par des hommes (3).
- Opéra : 24 opéras dirigés par des hommes, un seul par une femme (4% de femmes) (3).

### *Zooms*

SACEM ([www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)) :

- 1 président, 1 vice-président, 1 trésorier, 1 secrétaire général, 3 présidents d’honneur : uniquement des hommes – une seule femme : trésorière adjointe.
- 12 administrateurs dont 2 femmes dont les professions sont précisées : « auteur » et « éditeur » (sic). 15% de femmes

CNC ([www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)) :

- Une présidente, une directrice générale, une secrétaire générale.
- 9 directions : 3 femmes et 6 hommes.
- Dans les commissions, notamment celles qui attribuent aides, financement et avance sur recette, les femmes sont minoritaires.

### *Les sociétés de production (3)*

- UGC : aucune femme au Conseil d’administration d’UGC.
- Pathé : 2 femmes sur 8 membres.
- Europacorp (Luc Besson) : 1 femme sur 7 membres.
- MK2 : aucune femme.

### *Les organisations sociales (3)*

- Association des Producteurs de cinéma (rassemble 120 sociétés de production) : un président, bureau : 8 hommes et 1 femme.
- Union des Producteurs de films : un président ; 1 femme sur 6 vice-présidents ; 3 femmes sur 21 membres du Conseil d’Administration.

### *Remarques*

La tendance depuis le premier rapport Reine Prat est à une régression de la place des femmes, notamment dans la danse.

Dans les institutions publiques culturelles, une politique volontariste pourrait facilement permettre d’améliorer la situation. Le cas du CNC est particulièrement intéressant à suivre : désormais dirigé

par une femme, la répartition des subventions entre les projets masculins et féminins sera-t-elle rééquilibrée ?

L'existence d'un « plafond de verre » : dans les postes d'administration des grandes institutions culturelles publiques, parité entre les hommes et les femmes, dans les postes de direction, toutes institutions confondues, autour de 90% d'hommes (3).

## 4. Programmation, exposition, subventions

### CNC

Entre 2010 et 2012, 70% des films financés par le CNC sont réalisés par des hommes (3).

#### *Programmation dans les théâtres et opéras nationaux saison 2013-2014*

- Théâtres nationaux : 25% de metteuses en scène (4)  
Au théâtre de l'Odéon, entre 1997 et 2012, sous les directions successives de Georges Lavaudant et Olivier Py, 97% des spectacles programmés ont été mis en scène par des hommes (4).
- 3% des concerts dirigés par des femmes (4).
- 3% des œuvres musicales interprétées ont été composées par des femmes (4).
- 15% des solistes instrumentaux programmés sont des femmes (4).
- 20% des textes joués dans les théâtres publics ont été écrits par des femmes (3).

#### *Dans les arts plastiques*

- 15% des œuvres des collections publiques muséographiques ont été réalisées par des femmes (2).
- Plus de 70% des acquisitions dans les FRAC sont des œuvres réalisées par des hommes (3).

## 5. Rémunération

### *Au cinéma, en 2011*

- 10 acteurs ont gagné plus d'un million d'euros pour seulement 2 actrices.
- Gains cumulés des 10 acteurs les mieux payés : 21,6 millions
- Gains cumulés des 10 actrices les mieux payées : 6,97 millions (classement publié par *Le Figaro* du 23 mars 2012 et établi selon les clauses des contrats des comédiens et comédiennes)
- Selon le rapport Reine Prat : le coût moyen d'un spectacle peut varier du simple au double selon qu'il est mis en scène par un homme ou par une femme (2).



### Remarque

Il serait intéressant de calculer le coût moyen des longs métrages selon qu'ils sont réalisés par un homme ou par une femme, mais les données ne sont pas disponibles. De manière générale, sur cette question de l'argent (budget, rémunération), très peu de données chiffrées sont répertoriées. Or, en termes de reconnaissance, il s'agit d'un aspect essentiel des relations entre les sexes.

## 6. La consécration artistique

### *Festival de Cannes* ([www.festival-cannes.fr](http://www.festival-cannes.fr))

- En 2012, pas une seule femme en compétition.
- En 2013 : 20 films en compétition, un seul réalisé par une femme
- Depuis la création du Festival en 1945, une seule femme palme d'or : Jane Campion, ex æquo avec le réalisateur chinois Chen Kaige pour *Adieu ma concubine*. 1,3% de femmes.
- Au cours des 20 dernières années : seules 4 femmes ont présidé le jury, toutes comédiennes (Liv Ullmann, Isabelle Adjani, Jeanne Moreau, Isabelle Huppert).

Point de comparaison : aux Oscars hollywoodiens, depuis leur création (1929), un seul film primé comme « meilleur film » réalisé par une femme, *Démoneurs (The Hurt Locker)* de Kathryn Bigelow. Elle reçut également pour ce film le prix de « meilleur réalisateur », pour la première fois décerné à une femme.

### *Les Césars du cinéma* ([www.academie-cinema.org](http://www.academie-cinema.org))

- Depuis 1976, le César du meilleur film fut décerné 34 fois à un homme et 4 fois à une femme (10,8% de femmes).
- Depuis 1976, le César du meilleur réalisateur fut décerné 39 fois à un homme et une fois à une femme (2,5% de femmes).

### *Les Victoires de la musique* ([www.lesvictoires.com](http://www.lesvictoires.com))

- Entre 1985 et 1998, le prix de l'« Album de l'année » fut décerné à 13 hommes et un duo mixte. Le prix est supprimé en 1998. 0% de femme.
- Depuis 2001, le prix de l'album de variété de l'année fut décerné à 11 hommes et 2 femmes. 15,3% de femmes.
- Depuis 2001, le prix de la révélation musicale de l'année fut décerné à 8 hommes et 4 femmes. 33% de femmes.
- Depuis 2001, le prix de l'album rock de l'année fut décerné à 10 hommes et 2 femmes. 16,6% de femmes.
- Depuis 1985, le prix de musique de cinéma fut décerné à 21 hommes et 1 femme. 4% de femmes.

- Depuis 1985, le prix de l'interprète de la chanson originale de l'année fut décerné à 21 hommes, 1 femme, 2 duos mixtes. 4% de femmes.
- Depuis 1985, le prix de l'auteur de la chanson originale de l'année fut décerné à 25 hommes (ou groupes d'hommes), 1 femme et 2 groupes mixtes. 3,5% de femmes.

### Remarques

Ces chiffres montrent un système des récompenses et distinction très défavorable aux femmes. Une œuvre artistique réalisée par une femme ne peut littéralement par être reconnue comme la « meilleure » (1,3% des Palmes d'or à Cannes ...).

Ces chiffres viennent, certes grossièrement, répondre à la question légitime de la distinction entre « musique savante » et « musique populaire » : les Victoires de la musique tendent à montrer que le champ de la musique populaire, dont on suppose qu'il ne requiert pas les mêmes modes de reconnaissance et de légitimation, est tout aussi défavorable aux femmes que le champ de la musique savante.

## 7. Compléments à l'analyse quantitative

Pour un meilleur cadrage quantitatif, il faudrait croiser systématiquement deux grilles d'analyse : une grille qui vise à montrer la **séparation** (« métier d'hommes », « métiers de femmes ») et une grille qui vise à montrer les **hiérarchies**. L'hypothèse est que dans les « métiers d'hommes, » les femmes sont marginalisées (compositeurs, chef d'orchestre, auteur de théâtre, metteur en scène ...). Dans les « métiers de femmes », au contraire, les hommes semblent en position hiérarchique supérieure. Par exemple, au cinéma, le métier de costumière est féminisé jusque dans sa dénomination (néanmoins pas de statistique globale disponible). En revanche, on parle de « chef costumier ». À la cérémonie des Césars, depuis 1986, 16 femmes et 10 hommes ont reçu le César des « Meilleurs costumes », soit 60% de femmes (seulement !). Sur la page Wikipédia « costumes de cinéma », à l'alinéa « grands créateurs de costumes », sont nommés 7 hommes et 2 femmes, soit 22% de femmes.

Les règles de l'anonymat sont très favorables aux femmes. Pour les instrumentistes, les auditions « derrière le rideau » furent la condition de l'intégration des femmes instrumentistes aux orchestres.

De même, au CNL, lorsque la règle fut appliquée pour subventionner des projets littéraires, elle aboutit à ce qu'une majorité de femmes soient subventionnées.

Un groupe d'auteurs de théâtre a demandé que la règle soit appliquée au CNT (Centre national du Théâtre), mais la proposition ne fut retenue.

## II. ANALYSE QUALITATIVE

### 1. Méthodologie de l'enquête

- Un échantillon d'artistes, hommes ou femmes, choisis sur deux critères : leur réussite professionnelle et leur sensibilité à la question de l'égalité hommes/femmes.
- Réponse par écrit à un questionnaire précis élaboré par le Laboratoire de l'égalité envoyé en août 2013.

### 2. Artistes ayant répondu à l'enquête

#### Cristina Branco

Née en 1972, Cristina Branco est une chanteuse portugaise. Elle se destine à une carrière de journaliste jusqu'à ce qu'elle découvre le fado, à 18 ans, grâce à un disque d'Amalia Rodriguez. C'est aux Pays-Bas qu'elle fait ses premiers pas sur scène, en enregistrant un concert qui donne lieu à son premier album en 1999. Depuis, entre fados traditionnels et œuvres originales, en puisant son inspiration chez les poètes portugais et hollandais ou encore dans la chanson française, elle a signé pas moins de douze albums, parmi lesquels *Corpo iluminado* (2001), *Kronos* (2009), *Fado Tango* (2011) et *Alegria* (2013), avec Universal Music.

#### Stéphane Cazes

Né en 1983, Stéphane Cazes, après dix années de travail et de recherches, présente *Omblin* au public. Stéphane Cazes peint dans cette œuvre du septième art, les ténèbres de l'univers carcéral et la lumière de l'amour maternel. Il raconte, avec une vive sensibilité, l'histoire d'une jeune mère, interprétée par Mélanie Thierry, qui, incarcérée, met au monde un enfant. Elle devra puiser en cette force soudaine d'amour partagé, les ressources pour briser son enfermement. Lauréat de nombreux prix dans des festivals internationaux avec *Omblin*, Stéphane, diplômé de l'école de cinéma ESRA, avait déjà remporté plusieurs récompenses avec son premier court métrage *L'Echange des regards* (2005).

#### Laurence Equilbey

Chef d'orchestre, directrice musicale d'Insula orchestra et d'accentus, Laurence Equilbey est aujourd'hui reconnue pour son exigence et son ouverture artistique. Son travail depuis 15 ans dans le répertoire d'oratorio ou symphonique et son expertise dans l'opéra lui donnent une place de choix parmi les chefs aujourd'hui.

## Laika Fatien

Née à Paris d'un père ivoirien et d'une mère hispano-marocaine, Laika Fatien mène un double parcours de chanteuse de jazz et d'actrice. Formée dans diverses écoles de jazz d'Île-de-France (ARIAM, CIM, LACP), elle débute dans le big band de Claude Bolling tout en se consacrant à la comédie, à Paris et à Madrid. On la retrouve entre autres dans *A drum is a woman*, comédie musicale d'Orson Welles et Duke Ellington (palais de Chaillot, 1996). En 2004 elle débute sa carrière de leader avec l'album *Look at me now*. Suivent *Misery* (2008), *Nebula* (2011) et *Come a little closer* (2013).

## Bernard Foccroulle

Né à Liège en 1953, Bernard Foccroulle entame une carrière internationale d'organiste dès le milieu des années 1970, interprétant un vaste répertoire allant de Bach à l'époque contemporaine. Il écrit de nombreuses pièces pour son instrument, mais aussi des œuvres pour voix et orchestre ou ensemble instrumental. En janvier 1992, il succède à Gérard Mortier au poste de directeur du Théâtre royal de la Monnaie. Il prend la tête du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence en 2007.

## Juliette

Juliette, de son vrai nom Juliette Noureddine, est une chanteuse, auteure et compositrice française. Née en 1962, elle fait ses premières grandes scènes au Printemps de Bourges. Douze albums à son actif depuis 1991, elle reçoit au fil de ses opus de nombreuses récompenses avec entre autres une Victoire de la musique en 2006 en tant qu'artiste féminine de l'année. Chanteuse à textes et à voix inclassable dans le paysage de la chanson française, elle est un savoureux mélange de poésie, d'engagement et d'humour. Elle collabore et écrit également pour d'autres artistes, notamment pour Olivia Ruiz.

## Ema Kugler

Artiste multimédia, Ema Kugler a commencé par faire des études d'économie avant de s'intéresser à l'art dans les années 1980 et de réaliser son premier film en 1993. Elle est réalisatrice, scénariste, productrice. Son art est multiforme (vidéos, installations artistiques, performances, costumes et décors de théâtre, musique) et caractérisé par une dimension artisanale due à la fois à des choix artistiques et aux contraintes financières des projets indépendants.

## Natasha Le Roux

Natasha Le Roux, chanteuse, saxophoniste, autrice et compositrice a créé au début des années 90 le premier big band acid jazz, hip hop, reggae 100% féminin Zarmazones avec lequel elle a joué en France et à l'étranger. Parallèlement elle a réalisé des études de jazz à Arpej à Paris, en Ethnomusicologie à Paris X Nanterre, de direction de chœur au Pôle voix 93 du Conservatoire de Région d'Aubervilliers – La Courneuve et des études de chant lyrique au CRD de Romainville. Elle est aujourd'hui cheffe de chœur et enseigne le chant dans des conservatoires de Seine St Denis.

## Caroline Link

Née en 1964, Caroline Link est une réalisatrice et scénariste allemande. Diplômée de l'Académie du cinéma et de la télévision de Munich, elle débute sa carrière en tant que scénariste et assistante réalisatrice chez Bavaria Film Studio. Son premier long métrage, *Beyond Silence*, histoire d'un couple sourd et de leur enfant doué pour la musique, lui vaut une nomination aux Oscars du meilleur film en langue étrangère en 1997. Elle remportera la récompense en 2003 avec *Nowhere in Africa*. Parmi ses long métrages figurent également *Annaliese and Anton* (1999) et *Exit Marrakech* (2013).

## Radu Mihaileanu

Réalisateur, scénariste et producteur français d'origine roumaine, Radu Mihaileanu quitte la Roumanie à l'âge de 22 ans en 1980, durant la dictature de Ceausescu pour se réfugier en France. Diplômé de l'IDHEC (Institut des Hautes Etudes Cinématographiques), il signe en 1993 son premier long métrage, *Trahir*, portrait d'un poète roumain confronté à l'autoritarisme stalinien, film primé à Montréal et lors de nombreux festivals. C'est en 1998, avec *Train de vie*, récompensé, entre autres, à la Mostra de Venise (Prix de la Critique) et au Sundance Film Festival (Prix du Public) que sa réputation internationale se confirme. Son long métrage suivant, *Va, vis et deviens* remporte en 2006 le César du Meilleur scénario original ainsi que le Prix du jury œcuménique, le Prix du Public et le Prix Européen au Festival de Berlin en 2005. Suivront le long métrage *Le Concert*, important succès public dans le monde entier, nommé aux Golden Globes, en 2008, et *La Source des femmes*, en 2011, sélectionné en compétition de la Sélection Officielle au Festival de Cannes de la même année.

## Blandine Pélissier

Blandine Pélissier est comédienne et traductrice de théâtre (membre de la Maison Antoine Vitez - Centre international de la traduction théâtrale), très attachée à la défense des traducteurs et à la découverte de jeunes auteurs et autrices du domaine anglo-saxon. Elle passe à la mise en scène sur une pièce d'une autrice qu'elle a co-traduite.

## Robyn Slovo

Robyn Slovo est une productrice de cinéma née de parents militants anti-apartheid en Afrique du Sud. Elle s'installe avec sa famille en Grande Bretagne en tant que réfugiée politique en 1964. Ici, elle débute sa carrière en écrivant et en produisant des spectacles de théâtre, puis en intégrant la BBC en 1993 en tant que directrice du développement pour le département *Single Drama/Films*. Elle devient ensuite productrice pour les studios britanniques Company Pictures et Working Title. Au cours de sa carrière, Robyn Slovo a produit, entre autres films, *Morvern Callar* (2000), *Catch a Fire* (2006) et *Tinker Tailor Soldier Spy* (2011).

### 3. Citations et analyse

#### 3.1 Le constat

Les artistes constatent des inégalités et discriminations dans le champ culturel et appellent à une nécessaire évolution.

**Laurence Equilbey** : « La culture est l'un des secteurs les moins ouverts aux femmes, notamment dans la programmation artistique ».

**Blandine Pélissier** : « On retrouve dans le milieu artistique les mêmes discriminations exacerbées par le poids symbolique de la création »

**Bernard Foccroulle** : « La question de l'égalité femmes-hommes ne concerne pas seulement les femmes : nous avons tous besoin d'un plus grand nombre d'artistes féminines, notamment dans le domaine de la création. Elles apportent quelque chose de spécifique et absolument nécessaire à notre vision du monde. C'est essentiel pour la vie culturelle d'aujourd'hui et pour le monde de demain. »

#### 3.2 Les obstacles

##### *Les stéréotypes*

On constate dans le champ culturel une grande sexuation des rôles. Certaines carrières sont presque exclusivement masculines (chef d'orchestre, metteur en scène) tandis que d'autres semblent réservées aux femmes (chanteuse de jazz). D'autre part, l'image de la femme est souvent associée à celle d'un objet sexuel.

**Stéphane Cazes** atteste que : « La grande majorité des personnages féminins au cinéma ont le même objectif : plaire à un homme ».

**Laika Fatien** relève « le stéréotype de la chanteuse de jazz ».

**Natasha Le Roux** souligne « l'injonction à une hypersexualisation de l'expression artistique (...) et les stéréotypes liés aux métiers mêmes d'instrumentistes, chefs d'orchestre, compositeurs, qui sont des métiers vus comme masculins ».

**Blandine Pélissier** rappelle « l'éternelle dualité muse/génie, créateur / procréatrice entre autres ».

**Caroline Link** note que : « La créativité féminine reste en grande partie inexprimée du fait que les femmes pensent trop à la façon dont elles sont perçues. Nous nous efforçons d'être des 'bonnes filles'... Faire preuve de détermination et d'exigence n'est pas très 'sexy' pour une femme. »

### *Le manque de modèles féminins*

Les artistes s'accordent sur la rareté des modèles féminins et sur l'invisibilité des femmes dans le champ culturel.

**Radu Mihaileanu** : « Je mentirai si je disais que les cinéastes déterminants de ma formation ont été des femmes ».

**Blandine Pélissier** : « Je me serais risquée à la mise en scène beaucoup plus tôt, puisque c'est quelque chose dont j'ai toujours eu envie, mais j'avais très peu de modèles féminins. Cela me paraissait « pas pour moi », inatteignable. »

**Robyn Slovo** : « Je suis productrice dans un secteur du cinéma axé sur le développement créatif auprès d'auteurs et de réalisateurs, et la plupart des influences extérieures au sein de ce secteur étaient et sont masculines. La majorité des scénaristes, réalisateurs et producteurs sont des hommes, et c'est pour cela que leur travail m'a inspirée. Par contre, j'ai appris une bonne partie de mon métier avec ma sœur, scénariste, et elle m'a certainement servi d'exemple. »

Comme références féminines les artistes citent les écrivaines Marguerite Duras, Marguerite Yourcenar, Simone de Beauvoir, Virginia Woolf, Sylvia Plath, Ana Blandiana, Elif Shafak ; les chorégraphes Miriam Raducanu, Pina Bausch, Anne-Teresa De Keermaker, Trisha Brown ; les compositrices Nadia et Lili Boulanger, Mel Bonis, Betty Jolas ; les artistes Marie Laurencin, Camille Claudel ; les metteuses en scène Ariane Mnouchkine, Deborah Warner, Katie Mitchell ; l'organiste Marie-Claire Alain ; les réalisatrices Jane Campion et Margarethe von Trotta ; les chanteuses Annie Cordy et Linda Lemay ; les groupes et musiciennes de rock The Cranberries, Garbage, Kchoice, Bjork.

### *Le manque de femmes à des postes de responsabilité*

Le ressenti des artistes recoupe les résultats de l'étude quantitative soulignant l'absence des femmes aux postes de responsabilité dans la culture.

**Laurence Equilbey** : « Les femmes sont très peu présentes à la tête des institutions et festivals culturels. Cela a un impact sur les artistes et la programmation ».

**Radu Mihaileanu** : « Pour les femmes, il y a peu d'accès aux postes de décision d'activités culturelles ».

**Bernard Foccroulle** : « Les procédures de nomination doivent être clarifiées. Lorsque la partie lobbying et jeux de pouvoir est prépondérante, les femmes sont forcément défavorisées dans un monde majoritairement géré par les hommes ».

**Juliette** : « Je pense qu'effectivement la reconnaissance est plus simple pour un homme, à cause de la connivence masculine, la main-mise sur les pouvoirs décisionnaires, et la connivence du "club" masculin ».

### *Le manque de légitimité des femmes*

Si la légitimité se définit par le fait d'être implicitement considéré comme compétent sans avoir à le démontrer, comme si cela était évident, les artistes constatent que la légitimité des femmes est systématiquement remise en cause.

**Blandine Pélissier** : « Les femmes sont moins prises au sérieux et doivent davantage faire leurs preuves que les hommes ».

**Emma Kugler** : « Le fait d'être 'réalisateur' (un terme bien masculin) est lié à de grosses sommes d'argent. Il y a donc très peu d'opportunités (pour une femme) de le devenir. Si on veut faire des films, on rencontre beaucoup d'obstacles, de barrières, et on a très peu de chances d'atteindre son but ».

**Laurence Equilbey** : « La principale difficulté à laquelle j'ai eu à faire face en tant que femme est celle d'être prise au sérieux ou considérée, l'inintérêt. »

### *L'insuffisante prise de conscience des inégalités*

**Robyn Slovo** : « Personnellement, l'obstacle principal que j'ai rencontré a été de m'affranchir de la 'stature des femmes' très courante dans l'industrie du cinéma, c'est-à-dire assistante, puis chargée de développement, reléguée à trimer en coulisses et à fournir des notes et des idées à mes supérieurs (toujours) masculins. Je suis ravie de m'être pas mal éloignée de ce rôle. [...] J'ai décidé de travailler en freelance, d'être indépendante, pour pouvoir m'affirmer en tant que femme productrice. Je pense que c'est beaucoup plus difficile pour les femmes de s'affirmer au sein d'institutions, tellement les rôles masculins et le 'plafond de verre' sont clairement définis dans les entreprises d'une certaine taille. Je suis désormais dans une position où je n'ai aucun patron et je peux donc exiger ce que je veux. »

**Cristina Branco** : « Les droits devraient primer sur le reste et, bien que cela se passe de façon insidieuse et silencieuse la plupart du temps, la vérité est que les femmes sont ignorées et incomprises. En tant que chanteuse, je me dois d'avoir ma propre opinion et de l'exprimer ».

**Stéphane Cazes** : « J'ai l'impression que, dans le monde du cinéma, personne ne se rend compte des discriminations entre hommes et femmes, comme dans le reste de la société ».

**Natasha Le Roux** : « Il n'y a aucune prise de conscience notamment des musiciens. Quant aux musiciennes, elles pensent que l'avancée de leur carrière ne dépend que de leur talent ».

## 3.3 Les propositions

### *Favoriser une prise de conscience*

Une prise de conscience semble essentielle pour créer un consensus autour de la nécessité à agir pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes. La publication de données scientifiques sur le sujet ainsi qu'une plus grande visibilité des femmes dans le champ culturel pourraient favoriser cette



prise de conscience.

**Bernard Focroulle** : « La première chose à faire est évidemment de mettre plus en lumière les femmes qui y ont réussi et dont les capacités artistiques ou les compétences sont unanimement reconnues [...] Décerner des titres d'ambassadrices culturelles européennes à des artistes majeures et reconnues comme telles ».

**Stéphane Cazes** : « Ces inégalités ne peuvent changer qu'avec la culture, puisque c'est notre culture qui est machiste. Donc oui, par exemple lorsqu'un scénariste écrit, il devrait s'interpeller sur l'image des femmes qu'il retransmet. »

**Natasha Le Roux** : « Il faut financer des études et des recherches sur l'enseignement de la musique au regard des questions de genre ».

**Cristina Branco** : « Si ce business admettait que l'on puisse mener une vie normale et être mère, à côté de tout le 'bling-bling' et de l'exposition, alors je ferais l'apologie de cet art et de ses atouts. Sinon, ça reste un univers très masculin ».

### *L'éducation*

Les artistes s'accordent pour considérer que l'éducation est un outil important pour faire changer les mentalités et pour modifier l'intériorisation de rôles « masculins » et « féminins » qui peuvent faire obstacle à la promotion des femmes dans le champ artistique. Les enseignants, mais aussi les acteurs du monde culturel, devraient être formés, sensibilisés aux questions de genre.

**Stéphane Cazes** : « Il faut marteler aux petites filles d'avoir de l'ambition et aux garçons de faire un effort personnel pour lutter contre ces discriminations ».

**Juliette** : « Il y a déjà pas mal de femmes artistes de variété ! Il y a moins de compositrices, pour des raisons que je ne m'explique pas. Est ce que des lois peuvent décider de "faire" des artistes, je ne le crois pas. Il faut surtout une éducation générale (concernant donc tous les domaines de la société) afin que les femmes ne soient pas discriminées dans le choix de leur carrière. Mais cela est aussi valable pour toutes les professions traditionnellement réservées aux hommes.»

**Natasha Le Roux** : « Il faut mener une politique volontariste dès les plus petites classes pour que les petites filles aient des modèles auxquels s'identifier ».

**Caroline Link** : « Si nous voulons faire évoluer la situation, nous devons enseigner à nos filles qu'exprimer notre créativité et exiger le droit de le faire peut aussi constituer un objectif pour les femmes ! ».

**Bernard Focroulle** : « Sensibiliser les enfants des deux sexes aux œuvres artistiques signées par de grandes artistes féminines (...). Il est important que ce type de carrière devienne possible dans l'imaginaire des femmes »

### 3.4 Les incitations juridiques, politiques, économiques

Pour que le changement soit réel, les artistes recommandent également des mesures actives et incitatives juridiques, politiques ou financières. Une prise en compte européenne de la question de l'égalité permettrait également de comprendre et traiter la question dans un cadre plus global.

**Radu Mihaileanu** : (Au plan européen), « le minimum me semblerait de financer des associations de défense des droits des femmes, de participer à des nominations paritaires, de soutenir des actions pour l'enseignement du droit des femmes. »

**Stéphane Cazes** : « Il faut qu'une fille qui rêve de devenir réalisatrice puisse avoir les mêmes chances qu'un garçon. Peut-être que le CNC pourrait donner des aides spécifiques aux projets de femmes ? »

**Natasha Le Roux** : « Parité des recrutements dans les orchestres nationaux. Parité dans les équipes administratives et techniques et les programmations des festivals et scènes subventionnés (musiciennes, compositrices, autrices confondues). Parité des enseignants dans les conservatoires supérieurs. Parité des jurys d'attribution des diplômes et des aides publiques à la création ».

**Laurence Equilbey** : « Les établissements publics devraient avoir des cadres précis concernant une juste représentativité des femmes dans toutes les branches du secteur, et principalement dans les postes à responsabilité. »

**Bernard Foccroulle** : « Il serait utile de constituer des annuaires de femmes dont on peut distinguer le potentiel et qui ne sont pas encore reconnues pour à la fois les accompagner dans leur développement et les aider à se promouvoir. »

## 4. Bilan

### 4.1 Le constat

Pour les artistes interrogés, la place des femmes dans la culture s'avère insuffisante, ce qu'ils déplorent. Ils semblent s'accorder sur différentes dynamiques à l'œuvre dans les mondes de l'art : une dynamique d'invisibilisation des femmes, une dynamique de différenciation entre les trajectoires des hommes et celles des femmes et une dynamique de délégitimation des femmes.

Selon eux, l'invisibilisation est liée autant à l'effacement des femmes dans l'histoire de l'art telle qu'elle se transmet notamment dans l'institution scolaire, qu'à la marginalisation des femmes artistes contemporaines.

Les artistes constatent des inégalités entre les hommes et les femmes aussi bien pour rentrer dans la profession artistique que pour y rester et y faire carrière. Ils relient ces inégalités à la prépondérance des hommes dans les jurys de sélection, à l'existence de réseaux masculins efficaces et au poids de contraintes spécifiques, familiales et domestiques, pesant sur les femmes.

La masculinité des mondes de la culture contribue selon eux à délégitimer les femmes qui doivent sans cesse faire la preuve de leurs compétences alors que celles-ci sont postulées pour les hommes.

## 4.2 L'analyse

Pour expliquer ces constats, les artistes s'accordent à repérer le poids de stéréotypes sexués, mais peuvent également mobiliser des arguments différents.

Les principaux stéréotypes cités concernent les représentations des femmes dans l'art et le genre des métiers artistiques. D'abord, en tant qu'artistes, les femmes semblent enfermées dans des rôles précis : muses ou interprètes, elles ne sont pas celles qui créent, mais existent toujours au travers de l'homme créateur. Ensuite, dans les contenus culturels, les femmes sont trop souvent présentées comme prioritairement objet du désir masculin en sorte que leur image semble dégradée et même parfois dégradante. Les actrices subissent une tyrannie particulière de la jeunesse et de la plastique qui exclut de la profession de nombreuses femmes, jugées insuffisamment jeunes ou belles. Enfin, certains métiers, ceux les plus valorisés et les plus créatifs (chefs d'orchestre, réalisateurs) sont majoritairement masculins.

Néanmoins, les artistes expriment des opinions différentes, en fonction de leur « conscience féministe » ou du degré de leur engagement féministe.

Pour certains, hommes comme femmes, les femmes vraiment talentueuses surmontent les processus de marginalisation comme les effets d'exclusion et parviennent à faire carrière dans le monde de l'art.

Pour d'autres artistes –il s'agit dans ce cas de femmes-, les femmes ont intériorisé certaines limites et, pour les dépasser, doivent d'abord se battre contre elles-mêmes. C'est ainsi qu'elles pourront s'émanciper des normes de féminité que la société tend à leur imposer.

Pour les artistes qui, hommes comme femmes, ont un engagement féministe, les mondes de l'art sont androcentrés, autant sinon plus que les autres champs sociaux. Pour eux, les inégalités résultent de véritables processus discriminatoires. Certain-e-s parmi eux dénoncent une sorte de double discours des mondes de l'art. Les qualités en réalité nécessaires pour réussir dans l'art et la culture ne semblent pas être celles qui sont réputées telles : la sensibilité, le désintéressement et l'acharnement au travail comptent moins que l'agressivité, l'arrivisme, l'arrogance et l'autopromotion. Or, ces caractéristiques sont socialement inculquées aux hommes bien plus qu'aux femmes qui ont tendance à les déprécier.

## 4.3 Les solutions

Les solutions préconisées dépendent de l'analyse des causes du phénomène. Tous les artistes s'accordent sur le rôle de l'éducation, notamment dans la lutte contre les stéréotypes et l'enseignement de l'histoire des arts.

Pour le reste, on distinguera trois types de solutions qui peuvent se combiner les uns les autres : les « démarches solitaires », les stratégies collectives et l'appel à la réglementation.

Les artistes qui considèrent que les limites sont surtout intérieures estiment souvent que la solution est individuelle, liée à l'itinéraire singulier de l'artiste. Chacune doit se battre, d'abord contre elle-même, pour adopter les codes des mondes de l'art et affirmer son talent « à la manière d'un homme ».

Pour d'autres artistes, seule une action collective et concertée permettra une prise de conscience générale. Il s'agit donc de mettre le problème dans l'espace public, d'exprimer des revendications paritaires, d'obtenir des statistiques, de publier des rapports, de faire appliquer systématiquement les lois contre la discrimination. L'un des résultats de la prise de conscience devrait être l'intervention des pouvoirs publics pour changer les règles du jeu qui régissent les mondes de l'art et qui participent à la reproduction des inégalités entre les sexes (règles de quotas, parité comme condition des subventions, transparence des procédures de recrutement, etc.).

## 5. Conclusion : la spécificité des mondes de l'art ?

Les réponses des artistes sollicités soulignent un obstacle à l'égalité entre les sexes et entre les genres spécifique aux mondes de l'art : l'attachement très fort, pour les hommes comme pour les femmes, à la croyance en l'évidence du talent, croyance présentée comme un principe éthique fondamental. Le prix symbolique du renoncement à cette croyance semble très élevé.

Plus généralement, cette étude semble confirmer un état des travaux scientifiques sur les rapports sociaux de sexe dans les mondes de l'art. Ceux-ci semblent plutôt traditionnels, très peu subversifs contrairement à ce que l'on pourrait attendre. Comme ailleurs, la corrélation des inégalités et des stéréotypes genrés persistants instaure une double division du travail défavorable aux femmes : une division horizontale qui distingue métiers d'hommes et métiers de femmes et une division verticale hiérarchique à l'intérieur des métiers. Finalement, l'art ne donne pas l'exemple de la transgression sinon de la subversion des normes en sorte que c'est plutôt l'environnement social global qui peut influencer les mondes de l'art dans le sens d'une plus grande justice, d'une plus grande parité.

## Bibliographie commentée

**Marie Buscatto**, *Femmes du jazz. Musicalités, féminités, marginalisations*, Paris, CNRS Editions, 2007.

Fondée sur une enquête ethnographique approfondie, cette recherche analyse la situation défavorable des femmes dans le monde du jazz français, où seulement 8% des musiciens de jazz sont des musiciennes. L'auteure décrypte les processus sociaux dont il résulte que les femmes, d'une part sont exclues de certains métiers (ségrégation horizontale), d'autre part voient leur accès aux positions les plus élevées de la hiérarchie interdite.

**Sylvie Cromer**, « Le masculin n'est pas un sexe : prémices du sujet neutre dans la presse et le théâtre pour enfants », *Cahiers du genre*, 2010/2, p.97-115.

Travaillant sur les représentations des genres dans les spectacles destinés au jeune public, l'auteure a analysé 729 spectacles représentés dans des institutions publiques ou privées pour la saison 2006-2007. Ses résultats montrent une asymétrie dans les rôles : 45% d'hommes et 17% de garçons – 28% de femmes et 12% de filles, ainsi qu'une asymétrie dans le traitement du genre : extension du masculin (les personnages positifs féminins ont des qualités reconnues comme masculines) – effacement du féminin (les qualités reconnues comme féminines ne sont jamais étendues aux hommes et tendent à dévaloriser les personnages féminins). L'auteure en conclut que les spectacles pour enfants produisent ainsi un sujet masculin dominant et à prétention universelle.

**Christine Fontanini**, « Genre et Education, les représentations des métiers par les élèves de cycle 3. Permanences et perspectives d'évolution », *Recherche et Éducation*, décembre 2009, p.163-177.

L'étude, menée sur des élèves âgés de 9 à 11 ans, montre que les métiers artistiques sont à cet âge choisis par les garçons plus que par les filles. 12% des filles envisagent d'exercer « plus tard » des métiers artistiques contre 18% des garçons. Contrairement aux garçons, les filles envisagent d'abord des métiers d'interprétation (danseuse, chanteuse, actrice) ou des métiers techniques (coiffeuse) que des métiers de création (écrivain, chef d'orchestre, cinéaste, peintre ...).

**Claudia Golding, Cecilia Rouse**, « Orchestrating Impartiality : The Impact of "Blind" Auditions on Female Musicians », *The American Economic Review*, 90 (4), 2000, p.715-741.

L'article montre que l'usage des auditions « derrière le rideau » a non seulement permis de féminiser les orchestres symphoniques, mais encore de mettre en évidence la partialité fondée sur le genre dans les processus de recrutement – ce qui est extrêmement difficile à objectiver.

**Launay Florence**, *Les musiciennes : de la pionnière adulée à la concurrente redoutée : bref historique d'une longue professionnalisation*, Paris, Armand Colin, 2008.

L'article montre le monde de la musique savante comme un point d'observation idéal pour reconstituer, avec une perspective historique, les logiques des discriminations professionnelles par le sexe et le genre. L'accès des femmes musiciennes à des professions traditionnellement considérées comme « masculines » semble particulièrement difficile. Aujourd'hui encore, les instrumentistes d'orchestre, les cheffes d'orchestre et les compositrices se voient dénier toute légitimité et sont confrontées à des processus de discrimination.

**Laura Mulvey** : « Visual pleasure and narrative cinema », *Screen*, Autumn 1975, p.16-18.

Dans cet article considéré comme fondateur de la critique féministe, l'auteure montre comment, par des moyens proprement cinématographiques, le cinéma hollywoodien classique amène le spectateur à s'identifier au personnage principal, celui qui agit, l'homme, tandis que la figure féminine est réduite au statut d'objet du désir. Pour Laura Mulvey, la femme est un objet sexuel sous un double regard : celui du héros masculin de la fiction et celui du spectateur.

**Delphine Naudier, Brigitte Rollet (dir.)**, *Genre et légitimité culturelle : Quelle reconnaissance pour les femmes*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Cet ouvrage collectif interroge le lien entre genre et légitimité culturelle. Les différentes contributions montrent que les enjeux historiques et sociaux influencent les modes de reconnaissance des artistes. Pour la peinture, la littérature ou le cinéma, l'invisibilité des femmes s'explique par le refus des hommes, qui dominent la scène artistique, à leur conférer la moindre légitimité. Cela semble particulièrement évident pour le cinéma où une réalisatrice majeure telle qu'Alice Guy, considérée par certains historiens comme la première cinéaste française, ne figure dans aucune anthologie, aucun ouvrage de référence sur le cinéma français. Son nom et son travail ont littéralement été gommés de l'histoire.

**Griselda Pollock**, *Vision and Difference: Femininity, Feminism and the History of Art*, London, Routledge, 2003.

L'auteure repère le « canon » androcentré et ethnocentré de l'histoire de l'art légitime. Selon elle, cette dernière montre que l'histoire se donne pour objet d'étude la figure qu'en réalité elle contribue à définir et à imposer comme universelle, celle de l'artiste, nécessairement masculin et occidental.

**Hyacinthe Ravet**, « Professionnalisation féminine et féminisation d'une profession. Les artistes interprètes de musique », *Travail, Genre et Sociétés*, 9, 2003, 173-195.

L'auteure analyse la position des femmes instrumentistes dans les orchestres. Elle montre que, si les promotions dans les établissements d'enseignement supérieur sont paritaires, seules 22% des femmes deviennent interprètes. Les autres se tournent vers l'enseignement, ce qui est bien moins valorisé à la fois symboliquement et financièrement. Dans la pyramide orchestrale, les femmes sont rarement solistes et la proportion de femmes est décroissante au fur et à mesure qu'augmentent le prestige, la visibilité et la renommée de l'orchestre.